

LE CARILLON

HEUGNES



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
PRÉCISIONS SCOLAIRES	2
AMÉLIORATION DE L'HABITAT	2
A VOS SOUVENIRS	3
DÉCHETTERIE	3
COLLECTE	3
ÉTAT CIVIL	4
COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL	4

LE MOT DU MAIRE

Je remercie tout d'abord toutes les personnes qui sont venues participer à la Cérémonie des vœux le 4 janvier à la Maison des Associations. Devant le succès de cette première, l'initiative sera reconduite.

Je réitère mes vœux à tous les présents de cette soirée et souhaite à celles et ceux qui n'ont pu se déplacer bonheur, réussite et surtout santé.

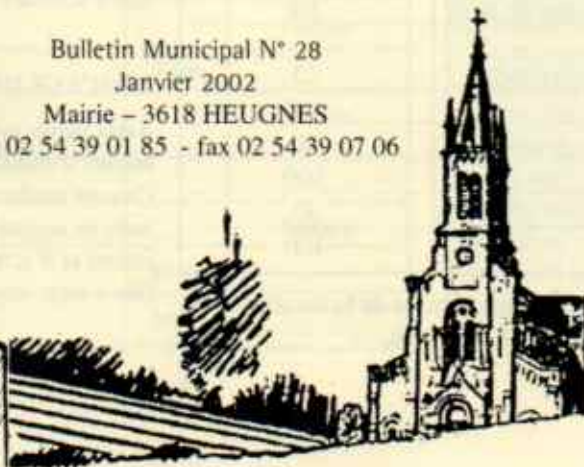
Je salue tout particulièrement les nouveaux habitants d'Heugnes et leur souhaite rapide et parfaite intégration parmi nous et souhaite bienvenue et long séjour à nos nouveaux boulangers, Jean-Luc et Sandrine AUPETIT et leurs enfants.

Faisons ensemble, pour notre Commune, que la prospérité soit au rendez-vous tout au long de cette année 2002, importante sur le plan National avec les élections Présidentielles et Législatives mais aussi pour nous, par nos divers investissements immédiats et nos projets à venir.

Marchons ensemble dans le même sens pour que vive Heugnes.

Bernard Garnier

Bulletin Municipal N° 28
Janvier 2002
Mairie - 3618 HEUGNES
tél 02 54 39 01 85 - fax 02 54 39 07 06



AMELIORATION DE L'HABITAT : UNE QUATRIEME ANNEE D'ANIMATION POUR L'OPAH

Des opportunités financières vous sont offertes pour améliorer votre habitat. N'hésitez pas en l'an 2003, il sera trop tard !

Lancée depuis la fin de l'année 1999, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) du Pays du Boischaud Nord a déjà permis à 480 familles de bénéficier de concours financiers pour les aider à réaliser des travaux d'amélioration. Alors pourquoi pas vous ?

- Vous occupez un logement dont la toiture est en mauvais état, les enduits sont dégradés, l'électricité est défectueuse, les fenêtres laissent passer l'air, votre chaudière est à remplacer ;
- Vous n'avez pas de WC, de salle d'eau, de chauffage central, votre fosse septique ne fonctionne plus... ;
- Vous êtes retraités ou handicapés et souhaitez réaliser des travaux d'adaptation ;
- Vous êtes propriétaires d'un logement loué mais inconfortable, la toiture est en mauvais état, l'électricité est à refaire, les menuiseries ne sont pas étanches ;
- Vous voulez rendre habitable un logement vacant pour le louer.

Dans ce cas, vous avez la possibilité d'un entretien conseil gratuit, auprès de Monsieur Laurent ROUET du PACT, chargé du suivi de cette opération, qui pourra aussi vous accompagner dans vos démarches pour obtenir, sous certaines conditions, des aides financières privilégiées (subvention, prêt).

Aussi, dès maintenant, n'hésitez pas à le contacter à son bureau situé en Mairie de Valençay et prendre rendez-vous au 02.54.00.32.41.

Permanence la plus proche : PELLEVOISIN de 10h30 à 12h tous les 1ers mardis de chaque mois ou bureau de Valençay.

BG



TARIFS DE LOCATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2002

Location pour :	Montant en Euros
Déjeuner, banquet ou buffet	75
Dîner ou réveillon	75
Déjeuner + dîner	100
Galette, vin d'honneur	33
Spectacle, concert	50
Concours de cartes, loto, sapin de Noël	50
Anniversaire, boum (jeunes de la Commune uniquement)	25
Mariage	100
Vente, braderie	50
Bal	100
Réunion	33
Dîner + réveillon	100

Une caution à la hauteur de 50% du montant de la location sera demandée pour les habitants hors Commune.

PRECISIONS SCOLAIRES

La mise en place du Regroupement Pédagogique entre les écoles de Pellevoisin et d'Heugnes a créé quelques confusions dans les différentes structures scolaires et périscolaires. Il a semblé utile de redéfinir l'objet de chacune d'elles et son mode de fonctionnement.

SYNDICAT POUR LE RPI PELLEVOISIN / HEUGNES

Composé de trois représentants des municipalités de Pellevoisin et d'Heugnes, il a pour objet :

- La gestion des établissements scolaires regroupés en six classes sur deux sites
- L'affectation des élèves dans les deux écoles du RPI
- L'acquisition et l'entretien du matériel pédagogique
- L'organisation du ramassage intercommunal
- Eventuellement, la gestion des activités post et périscolaires

CONSEIL D'ECOLE

Commun aux deux écoles, il est composé des représentants élus des parents, des enseignants, des représentants des municipalités, du Délégué départemental de l'Education Nationale.

Peuvent participer également l'Inspecteur de l'Education Nationale, le psychologue scolaire, le médecin scolaire.

Il n'a pas vocation d'organiser des manifestations et ne constitue pas une structure juridique.

Son rôle est de :

- Voter le règlement
- Choisir le projet d'école
- Donner son avis sur les activités complémentaires, le fonctionnement de l'école, les conditions d'intégration des handicapés, la cantine scolaire et l'occupation des locaux en dehors du temps scolaire
- Expliquer le choix des manuels scolaires et les rencontres entre parents et enseignants

COOPERATIVE SCOLAIRE

Il en existe une dans chaque école.

Affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE), elle est gérée par les élèves eux-mêmes sous le contrôle d'un mandataire adulte, en général le directeur de l'école.

Ses ressources proviennent de cotisations, de subventions, de produits de vente de travaux réalisés par les enfants, de dons, de ristournes sur des ventes (Photos par exemple).

Elle affecte ses dépenses aux cotisations statutaires, à l'organisation d'activités éducatives dans le cadre scolaire.

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES

Association indépendante, elle a pour objet de défendre l'école laïque, d'établir un lien entre la famille et l'école, de prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire, notamment en organisant ou en participant à l'organisation de manifestations et d'activités éducatives et sociales.

Elle a toute liberté de verser des aides à la coopérative scolaire.

BG

DECHETTERIE D'HEUGNES

La collecte des déchets ménagers s'effectuera le jeudi de chaque semaine, merci de sortir votre sac la veille de la collecte.

Des conteneurs pour le recyclage des emballages sont à votre disposition au point d'apport volontaire suivant :
Route de Pellevoisin

Vous trouverez donc à l'adresse ci-dessus :

- Un conteneur à verre (bouteille, bocaux, etc.)
- Un conteneur pour journaux, magazines
- Un conteneur pour les emballages hors cartons encombrants (bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques, cartonnettes).

Il est strictement interdit de déposer des déchets au pied des conteneurs !

Pour tous vos déchets encombrants (gravats, déchets verts, ferrailles, bois etc.).

- Vendredis toute la journée de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
- Samedis toute la journée de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Lundis matin de 9h à 12h

Pour tous renseignements supplémentaires le numéro de téléphone suivant est à votre disposition : 02.54.39.00.20.



BG

PRODUIT	COLLECTES	NON COLLECTES	BENNE	OBSERVATIONS
Ferraille	Fer, alu, électroménager, jante de pneu, bidon propre, bouteille de gaz percée, produits à majorité métallique.	Carcasse de voiture, moteur	30 m3	
Tout Venant	Bois, meuble, poutre, arbre carton mouillé, carton mouillé, placoplâtre, plâtre, télé, polystyrène, bâche, gros plastique, vêtement, pare brise étdredon, plume, gros verres, etc....		30 m3	
Gravats	Pierre, pot de fleur en terre cuite, faïence, tuile, ardoise.	Clou, vis, pointes, bois, fer, etc....	12 m3	CET Bourges
Cartons emballages	Carton plié, cartonnage	Carton mouillé et souillé	30 m3	Bâchée
Déchets verts	Pelouse, feuillage, taille de haies	Branche, arbre	20 m3	
Huiles	Huiles de vidange, huile des radiateurs à bain d'huile	Huile de cuisine	1.2 m3	
Verres	Verres	Bouchon, couvercle	4 m3	
Bouteilles plastiques	Bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques		4 m3	
Piles	Piles		Bidon	
Déchets chimiques	Non	Diluant, solvant, peintures		Pas prévu
Néons	Oui			Pas prévu
Filtre à huile	Non			Pas prévu
Batterie	Batterie		Palette	
Pneus Ordures ménagères	Non			Pas prévu
Animaux morts	Non			
Médicament, radio	Non			Pharmacie
Palettes	Palettes		Broyage	
Branche < 10 cm	Branches diamètre < 10 cm		Broyage	

À VOS SOUVENIRS

Avec ce premier numéro du Carillon de l'année 2002, vous recevez un document inédit.

C'est le plan d'Heugnes en 1938, avec ses commerçants, leurs noms, leurs activités plus différents documents de mémoire.

Par le souvenir d'une heugnoise plus quelques autres, c'est tout un pan de l'histoire du village qui refait surface.

Du coup il nous paraît intéressant de redonner corps à d'autres facettes du passé d'Heugnes et nous faisons appel à vous.

Nous avons besoin de vos souvenirs – souvenirs de lieux, d'activités, de personnages, souvenirs d'enfance, souvenirs d'adultes, souvenirs de métiers oubliés, de célébrations délaissées, de coutumes, de superstitions, d'histoires qui se racontaient, de choses qui se faisaient, de jeux, de fêtes, souvenirs d'un quotidien disparu...

Tous vos souvenirs nous seront bons. Avec d'autres, chaque souvenir singulier redonnera corps au passé collectif de la commune et contribuera à l'élaboration d'un patrimoine de mémoire, tout aussi précieux pour la collectivité qu'un patrimoine architectural ou autre.

Pour participer, il suffit de mettre un souvenir par écrit et de le faire parvenir à la Commission de la Communication à la Mairie ou de faire savoir à la même Commission que vous avez un (des) souvenir(s) à partager. Tous seront considérés avec le plus grand intérêt et seront publiés petit à petit pour rejoindre ceux que vous recevez aujourd'hui et que vous pourrez conserver dans la pochette qui a été conçue à cette intention.

Nous comptons sur vous et vous remercions bien vivement par avance de traiter ce projet avec la meilleure attention. Pour vous donner du cœur à l'ouvrage, voici, extrait d'un livre qui est un beau succès de librairie intitulé " Je me souviens " de Georges Perec, un souvenir qui pourrait être celui d'un enfant d'Heugnes, vous peut-être...

" Je me souviens des billes en terre qui se cassaient en deux dès que le choc était un peu fort, et des agates, et des callots de verre dans lesquels il y avait parfois des bulles "

Il suffit finalement de peu de chose pour faire rêver...

À vous de jouer !

MD

AU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2001

Réuni en séance publique à la Mairie le 28 septembre 2001, le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

• CIMETIERE :

Son agrandissement est à l'étude et les coûts ont été présentés par la DDE - Des subventions seront demandées auprès du Département dans le cadre du Fonds d'Action Rurale, de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipeement et de l'utilisation du produit des Amendes de Police.

• PRET CODAC :

Un prêt CODAC de 10 500 Francs est attribué en faveur de M. Roland MEPOR.

• BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

Les 470 000 Francs en recettes et dépenses de fonctionnement et 390 000 F en recettes et dépenses d'investissement sont adoptés à l'unanimité.

REUNION DU 26 OCTOBRE 2001

Réuni sous la présidence du Maire, les élus :

- Prennent connaissance des devis des entreprises BOURBONNAIS & DARNAULT pour la réfection de 187 mètres carrés de mur au préau de l'école. La proposition DARNAULT, chiffrée à 55 415 Francs TTC est retenue. La réalisation est prévue en juillet 2002.
- Etudient le devis Pro forma de la DDE pour l'agrandissement du cimetière. Après déduction des différentes subventions escomptables, il tourne autour de 702 000 Francs H.T. A suivre.
- Estime à 35 Francs le stère des têtes de chênes de coupes de l'ONF. Les acquéreurs sont enjoins de se faire connaître et à dégager leur bois avant septembre 2002. Il en va de même pour tout le bois laissé en souffrance actuellement.
- Gâtent les seniors pour Noël : 50 dames, 35 messieurs auront droit cette année au colis de douceurs qui leur sera remis personnellement par le Maire ou les Conseillers.



REUNION DU 15 DECEMBRE 2001

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire à :

- Décidé de commander 250 m³ de pierres concassées et de blocage. Après examen des prix proposés par 3 entreprises, cette commande sera passée auprès des Ets DESLANDES - Buzançais.
- Donné son accord pour sortir de l'actif divers matériel acquis entre 1993 et 1995 (débroussailleuse à dos, matériel informatique, matériel de la boulangerie...)
- Décidé d'abroger l'élaboration du P.O.S prescrit en septembre 1999 afin d'instaurer une carte communale et de solliciter l'autorisation de Madame la Préfète pour confier à la DDE l'établissement de ce document.
- Accepté à l'unanimité l'adhésion de la Commune de VILLEGOUIN à la Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé ainsi que de modifier les statuts qui en découlent.
- Jugé trop élevé le coût du projet d'aménagement de l'Auberge de Heugnes (cuisine - salle et chambre) présenté par Monsieur CAILLAU-DEAU architecte. En accord avec Monsieur CHAUCHEAU aubergiste, un nouveau projet plus simple et moins onéreux est demandé pour début 2002. Le principe étant acquis que la Commune entreprendra les travaux parce que pouvant bénéficier de subventions importantes. Le solde sera répercuté dans la limite du possible sous forme d'augmentation de loyer.
- Pris connaissance des prescriptions et remarques apportées par Madame BOURGUIGNON, architecte des Bâtiments de France pour l'agrandissement du cimetière et mandaté la DDE pour présenter le dossier définitif.
- Accepté la mise en place de l'A.R.T.T suite à l'avis favorable donné par le Comité Technique Paritaire. Les modalités se définissent comme suit :

- Les agents d'entretien à temps complet travaillent selon deux cycles : l'été sur la base des 39 heures et l'hiver sur la base de 32 heures.
- L'emploi jeune effectuera 1220 heures à l'école, 170 heures à la Ruche et 210 heures à la Mairie en dehors des périodes scolaires.
- Au secrétariat, les horaires de travail sont inchangés. Pour l'agent contractuel actuellement en remplacement à mi-temps, la rémunération se fera sur la base de 17h30 / 35^{ème} au lieu de 17h30 / 39^{ème}.
- Aucun changement d'horaire n'interviendra pour l'agent d'entretien et la cantine. La rémunération se fera sur la base de 28h / 35^{ème} au lieu de 28h / 39^{ème}.
- Le Comité de pilotage sera composé du Maire et des 3 adjoints.
- Décidé d'instaurer une cérémonie des vœux à laquelle toute la population est invitée. Elle se tiendra à la Maison des Associations le vendredi 4 janvier à 17 heures.

ETAT CIVIL du 2^e Semestre 2001

NAISSANCES :

CUGNIERE Théodore,
né à Châteauroux, le 12 septembre 2001
RABIER Romain, né à Châteauroux,
le 13 août 2001
RAUD Maréva, née à Châteauroux,
le 23 août 2001

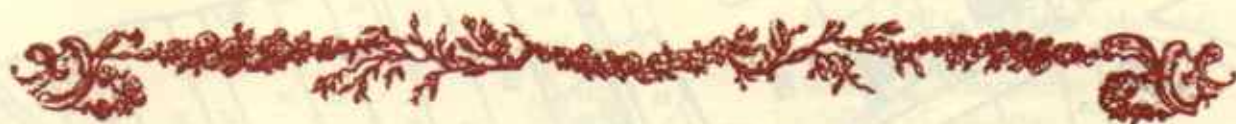
MARIAGES :

Sébastien MORCET et Muriel DIOT,
le 28 juillet 2001
Thierry TALLAND et Carole BONNEAU, le
25 août 2001
Jean-Marc LECOMTE et Sophie PAUL,
le 1er septembre 2001
Luc LECLERC et Delphine JEAN-BAPTISTE,
le 24 novembre 2001.

DÉCÈS :

Jacques MOLUSSON, décédé à HEUGNES,
le 28 août 2001
Paulette BLIN, décédé à BUZANCAIS,
le 19 septembre 2001.

H E U G N E S
L E B O U R G

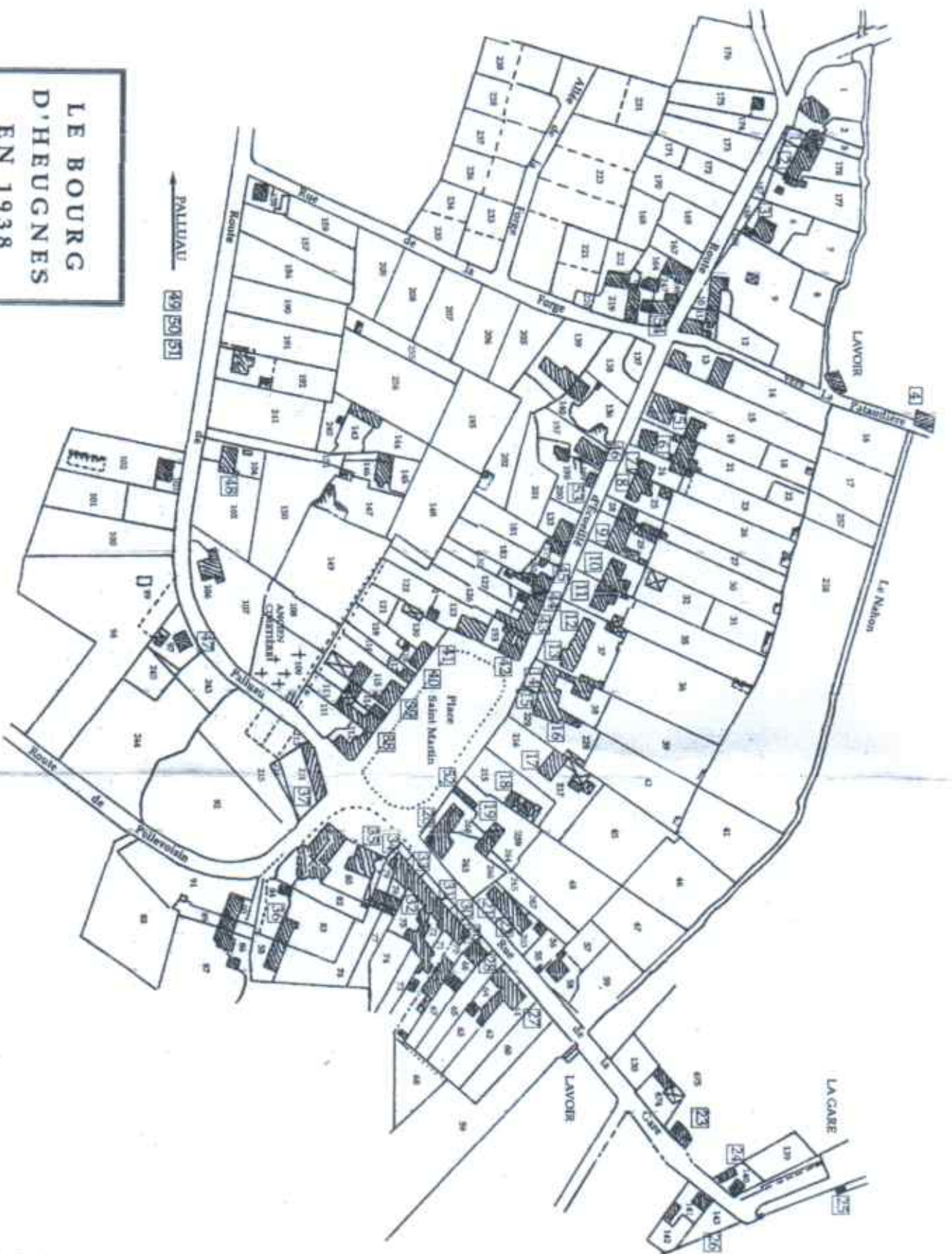


EN

1880



**LE BOURG
D'HEUGNES
EN 1938**



- 1- MORIN - Toque
 - 2- BAUCER - Charpentier - Maçon
 - 3- PAIN - Forgeron - Marchal Ferrant - Cycles
 - 4- ALAMBERC
 - 5- CHAUDRON-GÉNINET - Epicerie - Produits vétérinaires
 - 6- MOULIN - Bouvier
 - 7- LANCHAIS - Menuisier
 - 8- BERTRAND - Forgeron - Marchal Ferrant - Machines agricoles
 - 9- MOREAU - Charpentier - Maçon
 - 10- NIVET - Cordonnier
 - 11- POPINEAU - Bouvier
 - 12- ÉCOLE DE GARÇONS
 - 13- MAIRIE
 - 14- DUPAIN - Cordonnier
 - 15- DESCHAÎTRES - Battage - Pressoir - Sciage de bois - Taxi
 - 16- BOURCIGNON - Boulanger
 - 17- DEROND - Marchand de bois
 - 18- COLLIN - Scierie
 - 21- DOIREAU - Sableur
 - 22- THERET-LOUÏT - Capture téléphonique
 - 23- BORIE - Charron
 - 24- CONY - Café
 - 25- GARE DU B.A.
 - 26- TOUZET - Café - Cycles - Machines agricoles
 - 27- CAILLET - Couturière
 - 28- FOURNIN - Café - Bourrier
 - 29- NAULEAU - Café - Marchand de grain
 - 30- BOURDIN - Epicerie
 - 31- SAINSON - Epicerie
 - 32- BOTTIN Fernand - Tailleur
 - 33- BOTTIN Louis - Menuisier
 - 34- MERLIN - Entreprise de battage
 - 35- ÉCOLE DE FILLES
 - 36- GATSOULPE - Couturière - Bouilleur de cru
 - 37- PRESVYÈRE
 - 38- BLANCHET - Café
 - 39- SARRAZIN - Marchand de grain
 - 40- THOREAU - Tailleur
 - 41- THERET - Charron
 - 42- THERET - Quincailleur - Grainetier
 - 43- SURGENS - Café - Epicerie
 - 44- LAURRAIS - Cordonnier
 - 45- MAERDON - Sableur
 - 46- BOTTIN Joseph - Boulanger
 - 47- MORIN - Mercerie - Forain (sic. Joterie)
 - 48- ROUSSEAU - Acquis pour l'alambic
 - 49- TROTCNON - Tonnelier (aux Esauyettes)
 - 50- BLANCHANDIN - Bouilleur de cru - Pressoir (à la Hie Bluyonnière)
 - 51- NAU - Café (au Garden Frit)
- Non reportées au Registre du Commerce:
- 52- SIMON - Coiffeur
 - 53- CLERISSEAU - Cuisinier - Serveur pour noces et banquets
 - 54- BOTTIN Camille - Couturière



HEUGNES EN 1938

804 habitants - 316 électeurs

Maire: Dr MIRVEAUX Georges

Adjoint: DEPOND Edmond

C.M.: BOUTEAU Louis - BLANCHET Ernest - BAILLOUX Jules -

COLLIN René - CHARBONNIER Pierre - JABVENEAU Eugène -

LIMOUSIN Louis - MERLIN Félix - MOREAU Athanase -

MOULIN Henri

Secrétaire de Mairie: SIMON Achille

Sapeurs Pompiers

Lieutenant: BOURGUIGNON Albert (Boulangier)

Sergent: MOREAU Marc (Charpentier - Maçon)

Anciens Combattants

Président: DESTOUCHES

V.Président: MOULIN Henri

Secrétaire-trésorier: SIMON Achille

Société Entente Paysanne

Président: MAUPOUX Paul

Directeur École de Garçons: DESTOUCHES

Directrice École Filles: Mme DESMAISONS

Curé: L'Abbé BLANCHET

Garde Champêtre: PINAULT

Cabine téléphonique: LOUET

Abonnés au téléphone en 1938

1- SARRAZIN, Marchand de grains

2- NAULEAU, Marchand de grains

3- MOULIN, Boucher

4- DESTOUCHES, instituteur

B.G.

SÉNATEURS

BÉNAZET Paul - Pdt du Conseil Général, Maire de Mérigny

DAUTHY Henri - Cne de Ceaulmont

GAUTHIER Fernand - Conseiller Général d'Argenton

DÉPUTÉS

CHÂTEAUROUX (1ère Circonscription):

DESCHIZEAUX Louis - Conseiller Général - Maire de Châteauroux

CHÂTEAUROUX (2ème Circonscription):

HYMANS Max - Conseiller Général - Conseiller Municipal de
Valençay

ISSOUDUN (3ème):

CHASSEIGNE François - Conseiller Général d'Issoudun Nord

LA CHÂTRE (4ème):

ROTINAT Vincent - Instituteur à La Châtre

LE BLANC (5ème):

CHICHERY Albert - Conseiller Général du Blanc

CONSEIL GÉNÉRAL

Département:

Président: BÉNAZET Paul - Sénateur - Maire de Mérigny

Conseiller Général: Dr MIRVEAUX Georges - Maire de Heugnes

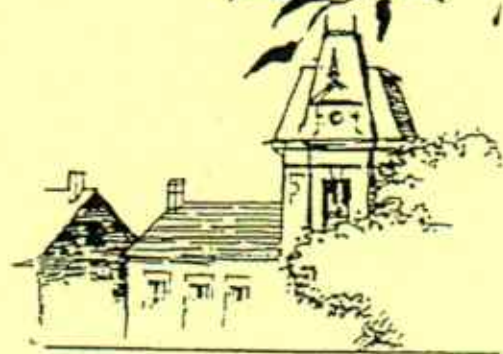
Conseil d'Arrondissement:

Le canton d'Écueillé était représenté par Dr BODIN Léon, Maire d'É-
cueillé.

Le Dr BODIN était président du Conseil d'Arrondissement. **B.G.**

LE CARILLON

HEUGNES



Rectificatif

Une omission s'est malencontreusement glissée dans le dossier "HEUGNES en 1938". Sur la liste des artisans et commerçants manquent les n° 19 et 20 pourtant répertoriés sur le travail de recherche avant l'impression finale. Il fallait donc lire :

n° 19 MOREAU. Marché Ferrant. Maison fondée en 1861, à l'emplacement de l'actuelle épicerie, par Rowan MOREAU (qui fut par ailleurs maire par intérim en 1877-1878.)

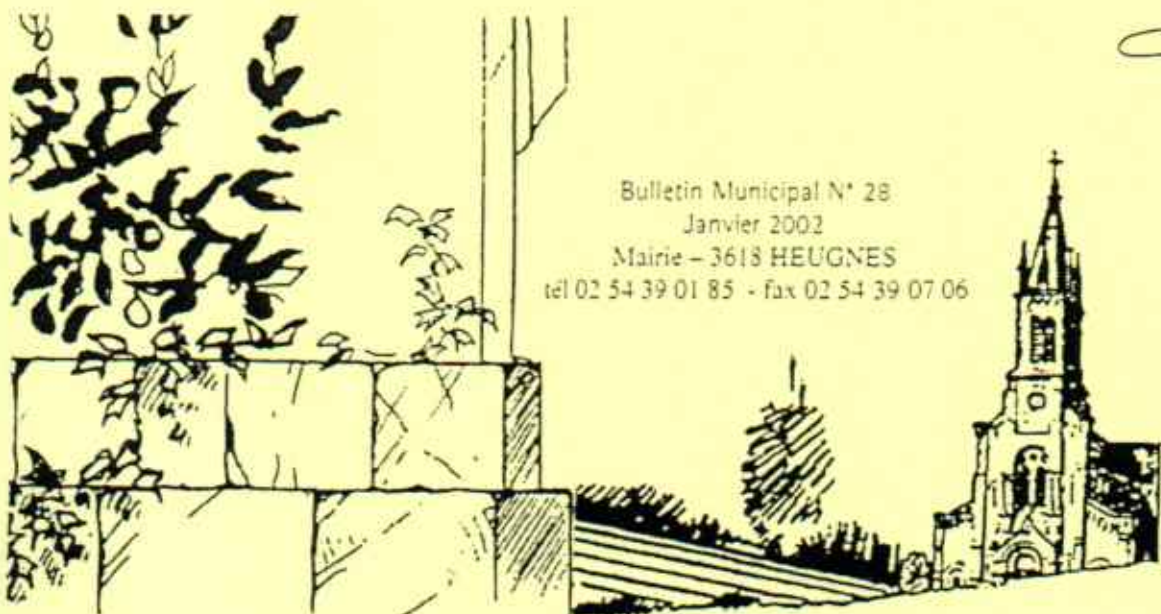
n° 20 MOREAU. Hotel-café-restaurant répertorié dès sa fondation sous l'enseigne "AUBERGE DE HEUGNES"

Avec toutes les excuses de la rédaction

B. Garnier

Bernard Garnier

Bulletin Municipal N° 28
Janvier 2002
Mairie - 3618 HEUGNES
tel 02 54 39 01 85 - fax 02 54 39 07 06





LA LOUÉE ... SOUVENIRS

Le 11 juin à Écueillé, c'était non seulement la foire de la Saint-Barnabé mais aussi la Louée, cette grande occasion où patrons et domestiques ruraux allaient se rencontrer, faire affaire et se lier pour quelques mois, une année, voire plus.

Les domestiques arborant une rose, un épi de blé ou un simple mouchoir à la boutonnière se retrouvaient sur la Place du Champ de Foire où les traditionnelles questions fusaient "Quéqu'tu sais faire?", "Combien veux-tu?", "Combien qu'tu donnes?"...

Si l'affaire se mettait en route, les deux compères filaient au café sceller ce premier contact par un petit verre assorti d'une somme d'argent, "l'épingle", qui engageait le domestique vis-à-vis du patron. Le domestique était "épinglé" mais si d'aventure une meilleure offre lui était proposée, il se devait de rendre au double "l'épingle" au premier patron pour se libérer de son engagement.

Charrons, bouviers, bergers, vachers, moissonneurs, charretiers, bonnes se plaçaient ainsi pour quelques mois.

La Louée d'été se concluait au 11 juin à la Saint-Barnabé mais le travail chez le nouveau patron ne commençait qu'à la Saint-Jean le 24 juin. Une autre Louée avait lieu au même endroit le 3 novembre. Beaucoup se louaient pour un an: du 24 juin au 24 juin suivant. Les quatre mois d'été (24 juin-3 novembre) étaient payés au même tarif que les huit mois d'hiver (du 3 novembre au 24 juin), le travail et la durée journalière étant plus important l'été.

Si Écueillé n'avait pas été concluant, la Louée de Valencay puis celle de Rouvres-les-Bois se succédaient et enfin le 24 juin la toute dernière Louée se passait à Châteauroux sur la Place Voltaire. La proximité de la gare amenait des chalands de tous horizons, descendus avec leur baluchons et prêts pour l'aventure immédiatement avec un patron pour qui c'était la dernière chance de la saison de choisir un domestique.

Les Louées furent critiquées, supprimées quelques temps pendant la guerre mais elles eurent la vie dure tant c'était une nécessité avec le dur travail de la terre. Puis vinrent les années soixante, les machines et les techniques s'imposent, et sonnèrent le glas de toute cette vie rurale où la désertification allait s'installer irrémédiablement.

G.L.
